

de nos terrains aurifères et autres. Pourquoi le gouvernement ne comble-t-il pas cette lacune dans l'enseignement public? N'avons-nous pas les matériaux nécessaires à la création de cette école? La commission géologique ne pourrait-elle pas être organisée de manière à donner tous les cours exigés par une école des mines? Mr. Logan et Hunt ne pourraient-ils pas donner les cours principaux? Certes, leur capacité et leur connaissance du pays ne sauraient être mises en doute, lorsqu'elle est reconnue par tout le monde scientifique. Il ne resterait donc à nommer, pour compléter le personnel enseignant, qu'un ingénieur parfaitement qualifié.

Nous n'hésitons pas à dire qu'avec un octroi annuel de \$4,000 ces cours pourraient être organisés de suite pour le bien du pays. Nous n'aurions pas la honte alors de voir nos ressources minérales passer entre les mains de compagnies étrangères, dont les profits immenses diminuent d'autant les capitaux disponibles dans notre pays. Si le Gouvernement veut arrêter l'émigration, il doit créer de nouveaux débouchés au travail, et l'exploitation de nos mines est un des débouchés les plus considérables qui soit à notre disposition. Mais comment pouvons nous exploiter ces mines, lorsque les connaissances les plus élémentaires sur leur exploitation manquent à nos jeunes gens? Les Etats-Unis ont bien compris l'importance de combler cette lacune dans l'éducation publique, et nous sommes en mesure de donner aujourd'hui tous les détails désirables sur l'école des mines de N. Y., où nos jeunes hommes pourront aller chercher les connaissances nécessaires de nos richesses minérales en attendant que notre Gouvernement ait réalisé le projet de créer une école semblable en rapport avec la commission géologique du Canada à Montréal. Cette école n'a été mise en opération que depuis un an et déjà elle compte 50 élèves. L'utilité de cette création a été reconnue comme tellement grande que dans le but de bâtir une école et des musées en rapport avec cette institution, une appropriation de \$250,000 a été faite pour cet objet.

Ecole des mines de New-York.

Le but de l'Ecole des mines est: 1o de donner aux élèves les moyens d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques complètes sur toutes les sciences se rattachant à l'exploitation des mines, à la mise en valeur des richesses minérales du pays; 2o de procurer aux personnes engagées

dans les industries minières et métallurgiques, des hommes capables de prendre la direction des travaux déjà faits ou à faire et de les diriger d'après les données les plus recommandables de la science.

L'enseignement comprend les cours donnés par le corps enseignant; la pratique dans les laboratoires de chimie et de métallurgie; les devis et plans pour l'établissement des exploitations métallurgiques et minières; enfin les compte-rendus des visites faites aux principales exploitations métallurgiques et minières. Les cours comprennent les matières qui suivent: Géométrie analytique, Calcul différentiel et intégral, Mécanique, Physique, Chimie inorganique, Chimie organique, Chimie analytique, Métallurgie, Minéralogie, Botanique, Géologie, Paléontologie, Mines, Machines, Topographie, Dessins des Machines et des cartes.

Le cours complet comprend trois années, durant lesquelles l'enseignement se donne du 15 novembre au 15 mai, et se termine par un examen sur les matières de chaque année. Le système d'enseignement permet à chaque élève d'acquérir une connaissance théorique complète des matières de chaque année, et, avant d'obtenir sa promotion aux études plus élevées, il est tenu de subir un examen écrit et oral, satisfaisant. Au commencement de l'année suivante il sera également tenu de montrer, par des compte rendus des exploitations visitées pendant la vacance, que non-seulement il possède les principes théoriques des matières enseignées, mais encore leurs applications pratiques, au point sur lequel il sera rigoureusement insisté.

Conditions d'admission.

Les élèves ne seront pas agés de moins de seize ans. Les élèves désireux d'obtenir leur diplôme doivent subir un examen d'admission satisfaisant sur l'arithmétique, l'algèbre de Davies, la géométrie de Legendre et la trigonométrie rectiligne ou leurs équivalents. Les élèves qui ne désirent pas prendre leurs diplômes peuvent par arrangement spécial suivre une ou plusieurs matières enseignées, sans examen préalable.

L'examen d'admission a lieu les 13 et 14 novembre.

Enseignement.

Les cours commencent le 15 de novembre et sont donnés par les professeurs de chaque département. Ceux de Chimie, Métallurgie, Minéralogie, seront de deux années; ceux de Géologie, Paléontologie,